

Rapport annuel sur les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences

Musée canadien pour les droits de la personne

Comme l'exige la [Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements](#) du Conseil du Trésor, le présent rapport fournit de l'information sur les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences du Musée canadien pour les droits de la personne pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019, sauf l'information non divulguée en vertu de la [Loi sur l'accès à l'information](#) ou de la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#).

Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences du Musée appuient le mandat du Musée.

Dépenses de voyages, d'accueil et de conférences

Musée canadien pour les droits de la personne

Exercice se terminant le 31 mars 2019

Catégorie de dépenses	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (en milliers de dollars)	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (en milliers de dollars)	Écart (en milliers de dollars)
Voyages			
Activités opérationnelles	375	354	21
Principaux intervenants	43	94	(51)
Gouvernance interne	62	38	24
Formation	88	102	(14)
Autre	1	16	(15)
A. Total des dépenses de voyages	567	604	(37)
B. Accueil	100	76	24
C. Frais de conférence	112	69	43
Total [A+B+C]	779	749	30

Explications des écarts importants en comparaison avec l'exercice précédent

Il n'y a pas d'écart important entre le total des dépenses de voyage, d'accueil et de conférences pour l'exercice 2018-2019 en comparaison avec celui de l'exercice financier 2017-2018.

Voyages : Les dépenses de voyages liées aux principales parties prenantes ont diminué en raison de la diminution du nombre d'activités de programmation publiques nationales. Les déplacements pour la gouvernance ont augmenté pour appuyer le mandat du Musée.

Accueil : Les dépenses d'accueil ont augmenté de 2017-2018 à 2018-2019 pour appuyer la prestation des programmes du Musée, y compris les programmes visant à mobiliser et à reconnaître nos membres et nos bénévoles.

Conférences : Les droits d'inscription aux conférences ont augmenté de 2017-2018 à 2018-2019 en raison de la participation du Musée à des conférences sur des sujets hautement spécialisés et dans le but de promouvoir le Musée à l'échelle nationale et internationale.